

Location directe

Propriétaire

Vincent FLUZIN

Lieu dit la Rivière

69860 SAINT JACQUES DES  
ARRÊTS

Tél : 06 66 90 89 04

Email : lemoulindestsaintjacques@gmail.com

Conditions particulières

- Niveau de confort : \*\*\*
- Animaux acceptés : non
- Capacité : 10/11 personnes
- Paiement : Espèces, chèque, virement

Locataire

Nom et prénom : .....

Composition de la famille :

Adresse : .....

..... personnes dont :

.....

..... adultes

.....

..... enfants de moins de 2 ans

Téléphone : .....

..... enfants de 2 à 17 ans

Email : .....

Dates du séjour

Du ..... à partir de 16 h au ..... avant 10 h.

Prix du séjour

- Le prix du séjour est de .....€ . ce prix s'entend toutes charges et toutes taxes comprises, excepté le chauffage et l'électricité selon conditions fiche descriptive.
- Location de linge de lit :  Non  Oui • Location de linge de toilette :  Non  Oui
- Forfait Ménage :  Non  Oui
- Mise à disposition de : lit bébé :  Non  Oui Chaise haute :  Non  Oui
- **Tous les paiements sont à effectuer à l'ordre de : Vincent FLUZIN**
- Un acompte de .....€ (représentant 25% du prix total de la location) a été réglé par le locataire par :  Chèque bancaire ou postal  Virement
- Le solde d'un montant de .....€ est à régler au maximum 30 jours avant l'arrivée dans le gîte
- Dépôt de garantie : Un dépôt de garantie de **800€** devra être versé en même temps que le solde du séjour

Je soussigné ..... déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance de la fiche descriptive jointe et des conditions générales figurant au verso du présent document.

Le .....

A ..... Le .....

Signature du propriétaire

Signature du locataire (précédée de la mention manuscrite

« lu et approuvé »)

**Article 1** : Durée du séjour

Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

**Article 2** : Conclusion du contrat

La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 25% du montant total de la location et le contrat signé. Le contrat est retourné signé par le propriétaire dès réception de l'acompte. La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire. Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

**Article 3** : Annulation par le locataire

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée

## a) Annulation avant l'arrivée dans les lieux

L'acompte reste acquis au propriétaire. Si l'annulation intervient moins de 15 jours avant la date de séjour, alors le propriétaire se réserve le droit de conserver l'intégralité des sommes versées.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. Le montant de la location reste acquis au propriétaire.

b) Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

**Article 4** : Annulation par le propriétaire

Le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées ainsi qu'une indemnité égale à l'acompte versé.

**Article 5** : Arrivée

Le locataire doit se présenter le jour précisé et l'heure mentionnée sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

**Article 6** : Règlement du solde

Le solde de la location est versé au maximum 30 jours avant l'entrée dans les lieux.

**Article 7** : Etat des lieux

Un inventaire est établi par le locataire à l'arrivée et au départ du gîte. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux. L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ. Le montant des éventuels frais de ménage est établi sur la base de calcul mentionnée dans la fiche descriptive.

**Article 8** : Dépôt de garantie ou caution

Un dépôt de garantie dont le montant est indiqué sur le présent contrat est demandé par le propriétaire. Il est à verser en même temps que le solde du séjour. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué dans un délai n'excédant pas 1 semaine, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

**Article 9** : Utilisation des lieux

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

**Article 10** : Capacité

Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de personnes. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires. Toute modification ou rupture de contrat sera considérée comme étant à l'initiative du client.

**Article 11** : Animaux

Le présent contrat précise que le locataire ne peut pas séjourner en compagnie d'un animal. En cas de non respect de cette clause par le locataire, le propriétaire peut refuser le séjour. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

**Article 12** : Assurances

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

**Article 13** : Paiement des charges

En fin de séjour, le locataire doit acquitter auprès du propriétaire, les charges non incluses dans le prix. Leur montant s'établit sur la base de calcul mentionnée sur le présent contrat et dans la fiche descriptive, un justificatif étant remis par le propriétaire.

Dans le département du Rhône, au cœur du Beaujolais vert, entouré au nord par les vignobles de bourgogne et au sud par ceux du beaujolais et des côtes du Rhône.

Situé en face du village de Saint-Mamert, la maison partagée avec les propriétaires dispose d'un terrain d'1 hectare dont une petite partie réservée aux propriétaires.

A l'extérieur, vous profiterez d'un tennis, terrain de pétanque, table de ping-pong, transats, salons de jardin et barbecue.

A l'intérieur, 3 grandes chambres équipées de salle d'eau ou bain et de WC, dont 1 aménagée PMR, d'un grand salon séjour avec cheminée insert et d'une cuisine équipée. WIFI gratuit.

Parking privé

Capacité 10/11 personnes

Maison avec 1 étage



- **Notre gîte est d'une surface intérieure de 132m<sup>2</sup>.**
- **Au rez de chaussée**
  - Salon séjour traversant avec cheminée insert, donnant sur deux terrasses
  - Cuisine équipée gazinière 4 feux et four à gaz, lave vaisselle, réfrigérateur avec compartiment congélateur, Micro ondes, cafetière électrique, bouilloire électrique, grille pain
  - 1 chambre aménagée PMR, avec entrée privative et terrasse, comprenant 1 lit double 160x200 et 1 lit simple 90x190, 1 salle d'eau (douche) avec WC.
- **A l'étage**
  - 1 grande chambre de deux pièces communicantes avec salle d'eau (douche) et WC séparés, comprenant dans une pièce 1 lit double 160x200 et 1 lit d'appoint 90x180, et dans l'autre pièce, 1 canapé lit 160x200 et 1 lit 120x180, balcon privatif.
  - 1 chambre double avec salle de bain et WC séparés, comprenant 1 lit double 160x200, balcon privatif.
- Toutes nos chambres disposent de penderies, couvertures et oreillers, couettes pour les lits 1 personne, chauffage électrique, petit coin bureau et fauteuils et raclette à paroi de douche.
- **Prestations en option**
  - Location linge de lit 10€ par lit
  - Location linge de toilette 5€ par personne (drap de bain, serviette et gant de toilette)
  - Ménage en fin de séjour 55€
  - Chauffage et électricité : 8kwh/jour inclus au tarif, facturation du surplus selon relevé compteur.
  - Bois de chauffage : ½ stère offert puis 30€ par ½ stère de plus
  - Taxe de séjour comprise dans le prix.
- **Divers**
  - Aspirateur
  - Equipement bébé (lit, chaise, baignoire, réhausseur) sur demande
  - WIFI
- **Extérieur du gîte**
  - Table de jardin, parasol, barbecue, chaises, bains de soleil, tennis, terrain de pétanque, table de ping pong, salons de terrasse et de balcons, parking privé, terrain entièrement clôturé.
- **Pensez à prendre avant d'arriver**

Voir notre petite liste à télécharger sur notre site internet.